

Justificatif client

Pour la réalisation d'ouvrages non-bâtiment

Au titre de l'article R.543-290-2 du Code de l'environnement

Raison sociale de la société attestant d'un usage exclu du champ d'application de la REP PMCB1 :

.....

N° SIRET N° NAF :

CP : Ville :

Désignation du représentant légal de la société :

.....

*L'éco-contribution est appliquée à toute vente ou cession de produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment, **SAUF SI** :*

Je certifie sur l'honneur que ma société soit :

- ne réalise pas de travaux sur des parcelles bâties ou des aménagements liés à l'usage de bâtiments, au sens du champ d'application de la REP PMCB

- réalise une production industrielle : centrales fixes BPE, usines de préfabrication béton, usines de formulation béton et/ou produits de second œuvre.

Par conséquent, mon activité se trouve exclue du champ d'application de la REP PMCB ;

Au cas échéant, au cours de l'année civile, je m'engage à déclarer à mes fournisseurs, les chantiers réalisés en France qui relèvent des typologies suivantes et qui sont soumises à l'éco-contribution :

- Bâtiment : Un bien immeuble tel que défini au 20 de l'article L. 111-1 du Code de la construction et de l'habitation

- Terrain du bâtiment

Attestation à réaliser au plus tard à l'ouverture du chantier, avant livraison.

Cadre client

Prénom, nom et fonction du signataire :

.....

Date et signature

Valable sur l'année civile 2023 à partir de sa signature